



## AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Conformément aux articles 85 et 88 de la procédure d'achat et de procurement de l'EPE-SPA-EADN, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la relance de consultation **N°05/EADN/2022** portant sur « Acquisition d'une solution de protection de données au profit d'un client de l'Entreprise d'Appui au Développement du Numérique (EADN) », qu'à l'issue de l'analyse des offres, selon les critères prévus dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement comme suit :

Soumissionnaire retenu	Montant (DA)	Délai de livraison	Notes attribuées		
			Note Technique	Note Financière	Note Totale
RETELEM	31 830 866.11	15 jours	20	70	90

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours, auprès de l'Entreprise, dans un délai de huit (08) jours calendaires à compter de la date de la première publication du présent avis dans le site web de l'EADN, conformément aux articles 89 et 90 de la procédure d'achat et de procurement de l'EPE-SPA-EADN. Aussi, tout soumissionnaire désirant prendre connaissance des résultats détaillé de l'évaluation de son offre technique et financière peut se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis.

